



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 2342

Texte de la question

MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET DÉFICITS PUBLICS

M. le président. La parole est à M. Philippe Houillon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Houillon. Monsieur le ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance, il ne peut être sérieusement contesté que le plan que vous avez conduit, et que vous continuez de conduire avec succès, a permis à la France, donc à nos concitoyens, d'affronter la crise économique et de mieux y résister que nombre de pays, notamment parmi nos partenaires européens. En 2009, la récession a d'ailleurs atteint 4 % du PIB dans l'ensemble de la zone euro, contre seulement, si je puis dire, 2,6 % en France (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), ce qui représente une différence substantielle.

De même, cela fait quatre trimestres consécutifs que la croissance française, bien que toujours trop faible, est redevenue positive : nous le devons en grande partie à l'efficacité du plan de relance et au fort engagement de l'État, sous l'autorité du Président de la République. (*" Très bien ! " sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Même si la crise n'est pas encore achevée, la reprise de l'activité se dessine et doit mécaniquement entraîner l'amélioration de la situation de l'emploi. En même temps, nous devons à la vérité d'affirmer l'impérieuse nécessité de maîtriser les dépenses publiques, de veiller à l'efficacité de ces dépenses et de réduire les déficits, comme beaucoup d'autres pays commencent d'ailleurs à s'y engager.

Ma question est donc la suivante : comment pensez-vous rendre complémentaires, et non contradictoires, le soutien encore nécessaire à la croissance d'une part, et la maîtrise que je viens d'évoquer de l'autre ? En d'autres termes, comment agir pour que cette gestion responsable de nos finances publiques ne fragilise pas les efforts et les suites positives du plan relance ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance.

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. Vous me demandez en somme, monsieur le député, comment concilier ce qui est apparemment contradictoire : la politique de relance et celle, évidemment nécessaire, de maîtrise des dépenses publiques. Je crois cette conciliation possible sans grande difficulté, et ce pour trois raisons essentielles.

La première est que, ces deux politiques étant complémentaires, le Gouvernement n'a pas à en changer ; il les a d'ailleurs toujours conduites de façon complémentaire depuis 2007.

M. Patrick Roy. Et c'est un échec !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. Deuxièmement, la politique de relance, vous avez eu l'amabilité de le souligner, a été un véritable succès. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Patrick Roy. Un échec !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. La France a en effet connu en 2009 la plus faible récession de l'Union européenne, à savoir 2,6 %.

M. Philippe Plisson. Tout va très bien, madame la marquise !

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. Mieux : en 2010, notre pays a les meilleures prévisions de croissance.

Ces deux politiques se concilient également sans difficulté car le plan de relance repose depuis le départ sur

l'investissement. Ce choix a été fait contre ceux qui préconisaient une autre forme de dépense : l'Angleterre en a fait la malheureuse expérience.

Cette conciliation ne soulève enfin aucune difficulté dans la mesure où, depuis 2007, le Gouvernement a conduit une politique de maîtrise des dépenses publiques : je pense en premier lieu à la révision générale des politiques publiques et au principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Dieu sait si cette mesure a été critiquée mais, au bout de trois ans, elle produit ses effets. Je pense enfin à la fusion d'un certain nombre d'administrations, qui a permis d'importantes économies.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Patrick Devedjian, *ministre en charge de la mise en oeuvre du plan de relance*. Bref, ces politiques sont à la fois complémentaires et efficaces. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Houillon](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2342

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2010